

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7320799601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7320799601>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **64 - PYRENEES ATLANTIQUE**

### CONVOCATION

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL de SAINT JEAN DE LUZ,  
2 BOULEVARD THIERS, 64500 SAINT JEAN DE LUZ,  
Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée RCS BAYONNE D 330606773 - ORIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration, le jeudi 30 mars 2023 à 18:30, à l'adresse suivante : CINEMA LE SELECT - 29 BOULEVARD VICTOR HUGO - 64500 SAINT JEAN DE LUZ.

Les votes pourront se faire entre le 15/03/2023 et le 29/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Ordre du jour de la réunion : 01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. 02 Rapport du Conseil d'Administration. 03 Compte rendu d'activité. 04 Présentation du bilan et du compte de résultat. 05 Certification des comptes. 06 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. 07 Variation du capital social. 08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration. 09 Elections au Conseil d'Administration. 5 sièges sont à pourvoir (\*). MME GUISON VALERIE, M CONTE CHRISTOPHE, M MONTET THIERRY, M CHENNA JEAN-LOUIS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance. 10 Pouvoirs pour les formalités. 11 Clôture de l'Assemblée Générale. (\*) Cf. Article 142 du Règlement Général de Fonctionnement

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

